

VILLE DE

Léon

Magazine d'informations municipales n° 5

J
U
I
N

2
0
1
5

Dossier

Aménagement du Lac : fin des travaux, ce qui a changé

JUGEZ PAR VOUS-MÊMES ...

Le mois dernier, nous avons eu des feuillets dans nos boites aux lettres émanant d'expression citoyenne et de Mr SUBSOL. Je croyais que la défaite était digérée mais apparemment, ce n'est pas le cas. Quand nous avons perdu les élections en 2008, nous n'avons pas harcelé la municipalité, au contraire, nous avons respecté le choix des électeurs et nous les avons laissés travailler en toute tranquillité.

Je me dois quand même de répondre car je ne veux pas que de fausses informations soient colportées.

Tout d'abord, la modification du POS a été votée le 10 juin. Cette modification était vitale pour nous. En effet, nous allons pouvoir lancer le lotissement communal de Labarreyre qui permettra aux ménages de pouvoir bâtir à LEON avec un prix de terrain raisonnable. De plus, nous allons pouvoir honorer l'achat de ces terrains à l'EPFL pour un montant de 582 400€.

Je trouve navrant que le commissaire enquêteur ait reçu 3 courriers lui demandant d'émettre un avis défavorable à cette modification en évoquant le PLU, la pression foncière, le PADD (voté par l'ancienne municipalité mais à refaire car il ne tenait pas compte de la loi ALUR ainsi que du Grenelle de l'environnement) ou encore le coté typique et naturel du village. Il s'agit de lettres émanant de Mme Florence DELAUNAY (signée en tant que députée des landes), Mme Marie MARTINEZ (ancienne 1^{ère} adjointe de la commune) et Mme VILLEZ Marie-Hélène (conseillère municipale d'opposition).

Malheureusement pour elles, Mr le commissaire enquêteur a donné un avis favorable à cette modification du POS. Tous ces documents ainsi que les courriers sont consultables en mairie.

Mr PEYRES ferait bien de se renseigner avant d'écrire. Nous connaissons tous les problèmes de circulation de notre village, mis à part de parler d'une rocade (depuis 1974), aucune municipalité n'a vraiment osé réaliser un sens de circulation et un plan de référence sur notre village. Il critique les comptages, mais je pense que le bureau d'études est plus compétent que lui. En ce qui concerne la résidence HENIN BEAUMONT, comment peut-on critiquer un projet qui n'est pas sorti de terre. A moins qu'il ait peur que nous parvenions en 1an ½ à faire ce qu'ils n'ont pas fait en 13 ans.

Quant à Mr Gérard SUBSOL, je me dois de rétablir certaines vérités. L'audit qu'a réalisé Mr le percepteur a bien été communiqué à la commission des finances, mais Mr SUBSOL a été absent à toutes les commissions depuis le début de mon mandat. Cet audit est consultable en mairie et à ce jour, seule Mme Colette LAFOURCADE a demandé le document papier. Il lui a été remis moyennant le paiement des photocopies.

Je trouve inadmissible qu'il sous-entende que mon entreprise ait réalisé les travaux de la mairie. Mon entreprise possède toutes les qualifications ainsi que tous les documents fiscaux à jour pour les marchés publics et je peux vous assurer que si je n'avais pas été le moins cher, l'ancienne municipalité ne m'aurait pas octroyé le marché.

L'emprunt de 500 000€ et non pas 600 000€ (vérifiez vos sources) que nous avons remboursé n'est pas au budget investissement, mais au budget lotissement (ce qui n'est pas pareil). Cet emprunt a été contracté par l'ancienne municipalité pour réaliser les travaux des 8 lots au lotissement Labarreyre. Nous avons vendu les terrains assez tôt pour payer ces travaux sans avoir recours à cet emprunt et nous avons ainsi anticipé le remboursement de ce prêt en économisant 20 000€ d'intérêts.

L'excédent en investissement de 200 000€ est dû à l'emprunt que vous avez réalisé en octobre 2013 pour étaler la dette (sinon vous aviez : - 400 000 €)

Je ne regarde pas l'endettement des autres communes, je regarde seulement les chiffres de cet audit :

Notre capacité de remboursement était de -80 000€ en décembre 2013 et notre endettement de 1568€ par habitant. Chiffres que vous ne pouvez pas nier.

Quant à « l'amateur » chargé des finances, Mr Michel RAFFIN, il a toute ma confiance et il y a longtemps que LEON n'a pas eu une personne aussi compétente dans ce domaine.

Nous n'avons jamais critiqué les investissements, mais le prix de ceux-ci. A savoir : la mairie 1 121 713.89€ et la salle de la Huchette 3 728 570,13€ soit 4 850 284.02 sur les 5 980 000 € que vous avez réalisés sur 13 ans.

Vous annoncez 1 829 000€ en «*acquisitions foncières pour l'avenir de Léon*». Mon sens de la gestion privée me fait dire qu'acheter c'est payer, malheureusement, **c'est l'EPFL qui a réglé la note à votre place et c'est la municipalité actuelle qui va rembourser :**

En 2014 : 88 000€, en 2015 : 217 600€ et en 2017 : 1 022 400€ soit un montant total de 1 328 000€ . Les chiffres remis dans l'ordre, montrent la mariée moins belle et l'amateur n'est pas celui à qui l'on pense. Je reste persuadé que Mr Gérard SUBSOL ou la personne qui a écrit la réponse à l'audit n'a qu'un seul objectif : créer la zizanie dans le village.

Pour ma part, je préfère souhaiter à Mr SUBSOL une bonne retraite et surtout qu'il commence à préparer sa défense sur les comptes de la communauté de communes.

A bon entendeur, salut.

Jean MORA

Léonnaises, Léonnais,

La saison estivale est là et j'espère que le soleil sera au rendez-vous car cette année, le nombre de réservations est important et nous attendons beaucoup de touristes.

Je souhaite la bienvenue à tous nos nouveaux commerçants et les remercie d'avoir choisi notre commune pour s'installer.

Nous commencerons les festivités par FESTALOUN 2015. Un programme détaillé vous est présenté dans ce bulletin. J'espère que vous répondrez présents (comme l'année dernière) afin de récompenser le travail de la commission Fêtes et Animations et de tous les bénévoles de nombreuses associations.

Tout au long de l'été, de nombreuses manifestations se dérouleront. Afin d'aider nos associations, nous avons décidé avec l'accord de la Réserve du Courant d'Huchet de laisser le chapiteau au bord du lac afin de faire revivre ce lieu. Malgré les dires de nos détracteurs, nous avançons à grand pas sur nos projets que nous avons promis lors de la campagne électorale.

L'étude du plan de référence et de circulation se terminera fin novembre. Nous avons déjà commencé les concertations (avec les commerçants et une réunion publique en juin). Nous recueillerons tous les avis et nous organiserons une autre réunion publique avant de finaliser ce projet. Les travaux devraient débuter à l'automne 2017 dès l'obtention des différentes autorisations pour le financement et la réalisation.

Nous relançons le Plan Local d'Urbanisation avec une date butoir à Mars 2017. Le Plan Aménagement et de Développement Durable signé par l'ancienne municipalité est à refaire, car il ne prenait pas en compte la loi ALUR (Accès au logement et un urbanisme rénové). Nous organiserons des réunions publiques et des permanences à la mairie afin de vous tenir informés.

La modification du Plan d'Occupation des Sols n°4 a été votée par le conseil le 10 juin avec un avis favorable du commissaire enquêteur malgré certains courriers lui demandant un avis défavorable (Voir l'article ci-contre). Grâce à cette modification, nous allons pouvoir lancer la réalisation d'un lotissement communal dont la vente des lots servira à rembourser l'EPFL et nous pourrons proposer des terrains à un tarif raisonnable afin d'arrêter l'exode de nos jeunes ménages dans les villages voisins.

Un nouveau coordinateur des services sera embauché début septembre.

A partir du 1^{er} juillet, les services de l'Etat n'instruiront plus les documents d'urbanisme. Un service a été créé par la communauté de communes. Nous continuerons à gérer la réception des dossiers et ce nouveau service grâce à sa proximité devrait être aussi performant.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été 2015 et je reste à votre disposition.

SOMMAIRE :

p 2 Jugez par vous-mêmes

p 3 Edito

p 4, 5 et 6 A la Une

p 7 Infos pratiques

p 8 Office de tourisme

p 9 Des canadiens à Léon

p 10, 11 Dossier : Aménagement du Lac

p 12, 13 FESTàLOUN

p 14, 15 Du côté des associations

p 16 Agenda de l'été



A la une ...



4^{ème} Concours des maisons et jardins fleuris

Les Marchés des Producteurs de Pays récidivent !

Cette année encore la Chambre d'Agriculture des Landes, en collaboration étroite avec les communes locales, organise pour la 8^e édition, les Marchés de Producteurs de Pays.

Au total, 39 communes landaises participent à l'organisation de 41 Marchés de Producteurs de Pays. Ces Marchés de Producteurs de Pays privilégient la rencontre entre les producteurs et les consommateurs. En effet, seul des producteurs locaux participent à ces marchés afin de faire découvrir nos produits de terroir le temps d'un repas festif.

La commune de Léon et l'association Culture Patrimoine Léonnais ne font pas exception à la règle et

vous donnent rendez-vous le vendredi 17 Juillet, sur le Parvis de la Huchette, de 18h à 23h. L'occasion pour vous de découvrir, ou redécouvrir, les produits locaux et partager sur place un repas convivial en famille ou entre amis ! L'assiette landaise, le burger surprise ou encore le bœuf plancha pourront être agrémentés d'un verre de vin ; et pour finir, un gratin de fruits façon crème brûlée ou une glace accompagneront la fin de votre soirée. Tout cela se fera dans une ambiance chaleureuse créée par l'orchestre Temporada.



Rencontre artistique et gourmande autour de la BD



**Dimanche 26 juillet à la
Médiathèque de Léon
de 9h à 12h et de 14h à 18h.**

**Venez rencontrer plusieurs auteurs
de BD dont Mathieu Reynès auteur
de « La mémoire de l'eau » ainsi
que Bannister et Grimaldi auteurs
de « Tib et Tatoum ».**

**A 11h, la conteuse Nathalie M'Rica
proposera des histoires pour**

**enfants et l'association Au fil de la
culture et des loisirs vous offrira
des pâtisseries.**

**L'après-midi, un atelier de
créations de BD vous sera proposé.**

**Inscriptions conseillées pour les
différentes activités à la
médiathèque au 05 58 48 70 61.**

A la une ...

Félicitations aux LAURÉATS de Léon

Tous les jeunes léonnais ayant obtenu un diplôme (**Brevet, BAC, CAP, BEP, Licence, Maîtrise, ...**) cette année seront conviés en fin d'été par la municipalité à une réception afin de les féliciter.

Pour préparer cette rencontre, il leur faut s'inscrire en Mairie ou par téléphone au 05 58 49 20 00.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à mi-août.

Nous espérons que vous serez nombreux à réussir vos examens.



REMISE DES DICOS ET CALCULATRICES

Vendredi 19 juin, la commune a souhaité mettre à l'honneur nos futurs collégiens.

Monsieur le Maire et son conseil municipal ont accueilli tous les élèves de CM2 de l'école primaire accompagnés de leurs familles.

Ils se sont vus offrir un dictionnaire et une calculatrice afin de les féliciter pour leur passage en 6^{ème}.

L'Association des Parents d'Elèves en offrant toutes les fournitures scolaires à ces nouveaux collégiens a également contribué à la réussite d'une bonne rentrée 2015.

Nous leur souhaitons de continuer sur la voie de la réussite pour cette nouvelle étape de leur cursus scolaire. Cette réception s'est clôturée autour d'un verre.



Remise des dicos et calculatrices aux élèves de CM2

A la une

Les mamans à l'honneur

Samedi 30 mai, Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et Martine Duvignac présidente du CCAS ont reçu les mamans de l'année afin de les féliciter. A cette occasion, Monsieur Jean-Eric DES-COMBES, notre photographe léonnais, a immortalisé ce moment privilégié en effectuant de beaux portraits de ces jeunes familles. Les mamans se sont vus offrir une belle rose et un bon pour une photo portrait professionnelle de leur petite famille.



(Cart@ds) qu'elle mettra à disposition des communes pour une meilleure interaction entre les services. Le dépôt des dossiers d'urbanisme doit toujours s'effectuer en mairie et le Maire reste signataire de la décision finale.

L'interlocuteur des administrés reste la Mairie.

Contact : ads@cc-cln.fr

URBANISME

NOUVEAU – A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2015 : LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS EN COTE LANDES NATURE SERONT INSTRUITES PAR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 met fin au 1^{er} juillet 2015 à la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols dans les communes appartenant à des communautés de communes de plus de 10.000 habitants.

Ainsi, un nouveau service d'instruction vient d'être créé à la Communauté de communes. Composé de 3 agents, il instruira, en lieu et place de la DDTM, les permis de construire, de démolir et d'aménager, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme ainsi que les autorisations de travaux dans les Etablissements Recevant du Public.

La Communauté de communes s'est dotée d'un logiciel



ments intercommunaux pour que les actions menées dans les communes en ZRR soient plus efficaces.

Que vous soyez CHEF D'ENTREPRISE, ARTISAN OU COMMERÇANT, PROFESSIONNEL, PROPRIÉTAIRE IMMOBILIER, INVESTISSEUR DU SECTEUR DU TOURISME, EMPLOYEUR ASSOCIATIF vous pouvez bénéficier d'abattements ou d'exonération d'impôts. Pour plus d'informations consultez le site : <http://www.datar.gouv.fr/zone-de-revitalisation-rurale>

LEON est une commune en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

Ces zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Le classement en ZRR permet aux entreprises de ces territoires de bénéficier d'avantages fiscaux conséquents, notamment lors de leur création. La loi relative au développement des territoires ruraux (Loi 2005-157) a accru les dispositifs fiscaux et incité à des regroupe-

Infos pratiques

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

16 et 17 juillet de 14h à 16h

06 et 07 août de 14h à 16h

A la salle la Huchette
(Parking des écoles)



Le saviez-vous

Horaires autorisés pour les travaux de bricolage et jardinage utilisant des appareils à moteur pour les particuliers :

- ◆ Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h30
- ◆ Les samedis : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- ◆ Les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

TOUS LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES SE RECYCLENT

Malgré les idées reçues, tous les textiles, linges et chaussures, qu'ils soient usés, démodés ou troués, peuvent être réutilisés ou recyclés. Il suffit pour cela, de les déposer au bon endroit.

Le tri des textiles, rien de plus simple. On peut trier les vêtements et sous-vêtements, mais aussi le linge de maison (draps, serviettes, ...) et les chaussures. Il ne reste plus ensuite qu'à les donner à une association ou à les déposer dans une borne adaptée. Même si cela est très facile, quelques consignes sont toutefois à respecter :

Même déchirés, même abimés, tous les textiles se recyclent, à condition d'être **propres et secs** (n'y mêlez pas d'articles mouillés ou humides qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des articles),

Fermez bien le sac et évitez les sacs trop volumineux (préférez les sacs de 50 litres),

Attachez les chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent au moment du tri,

Vérifiez que le sac est bien tombé dans le conteneur, **ne laissez rien sur la voie publique.**

Le devenir des textiles dépend de leur état initial.

60 % seront réutilisés en l'état pour être revendu en boutique de seconde main en France ou à l'étranger,

29% seront recyclés en chiffons, en isolant phonique ou thermique, en mousse synthétique, en nouvelles semelles pour les chaussures ...,

11% partent en rebus pour destruction.

Où trouver une borne ?

Toutes les déchetteries sont équipées d'une borne **OU** sur www.sitcom40.fr, dans la rubrique « services dans votre commune » vous trouverez, sur une cartographie, la borne la plus proche de chez-vous.

Si vous souhaitez donner aux associations, des conteneurs sont à votre disposition sur certaines déchetteries :

Pour Emmaüs, à Soort-Hossegor, Bénesse-Maremne et Tarnos et **pour l'association Voisinage** à Saint-Vincent-de-Tyrosse et Soustons



L'amiante-ciment n'est plus accepté en déchetterie

A partir du 01 juillet, l'amiante-ciment ne sera plus accepté dans les déchetteries. Suite à l'évolution de la réglementation relative à la manipulation de ce type de déchets, le SITCOM a décidé d'abandonner cette collecte. Il vous faudra contacter une entreprise spécialisée, habilitée et certifiée pour le démantèlement et le traitement.

Où trouver une entreprise spécialisée ? Contactez le **SITCOM Côte sud des Landes au 05 58 72 03 94.**

SOYEZ CURIEUX
POUSSEZ LA
PORTE !!
du nouvel
Office de
Tourisme



**HORAIRES d'ouverture de
l'office de tourisme**

Lundi au Samedi

9h00 - 13h00

14h30 - 18h30

Dimanche et jours fériés

9h00 - 13h00

Téléphone:

05 58 48 63 36

Site internet :

www.cotelandesnaturetourisme.com

Après 6 mois de travaux, l'Office intercommunal de tourisme est terminé.

Il va pouvoir offrir un accueil de qualité aux touristes et aux léonnais.

Alors n'hésitez pas à leur rendre visite, car nos charmantes hôtesse d'accueil se feront un plaisir de vous renseigner sur notre village ainsi que ceux de la Communauté des Communes.

A noter que l'office intercommunal pourra prétendre à l'obtention de la Catégorie 1 qui est la catégorie la plus élevée dans le classement des offices de tourisme.

Des canadiens à Léon

*Les honneurs militaires et
religieux seront rendus
le vendredi 09 octobre
en matinée*

aux quatre canadiens enterrés

Fin 1917, le Canada a envoyé en France une armée de bûcherons professionnels volontaires au sein du « Canadian Forestry Corps » afin de subvenir aux énormes besoins en bois. Le 08 novembre 1917, une unité composée de 200 hommes arrive à Léon sous le commandement du Capitaine Brown et s'installe au niveau de la zone artisanale actuelle.



La 78^{ème} Compagnie du Canadian Forestry Corps à Léon en 1918

Le travail de ces militaires canadiens s'effectue dans des conditions difficiles accrues par l'épidémie de grippe espagnole qui s'abat sur l'Europe au cours de l'année 1918. A Léon, ce seront en tout sept canadiens qui succomberont de maladie ou d'un accident durant leur mission. Quatre de ces soldats sont toujours enterrés dans notre cimetière. Grâce au soutien de plusieurs communes landaises engagées dans ce projet en partenariat avec les ambassades de Grande Bretagne, du Canada et des États-Unis, d'importantes cérémonies se dérouleront prochainement dans les Landes. D'une portée inédite, ces célébrations permettront de rendre les

honneurs militaires et religieux aux sépultures des forestiers canadiens enterrés dans nos villages. Elles se dérouleront les 8 et 9 Octobre prochains dans les communes de Parentis, Lesperon, Léon et Dax. A cette occasion, les autorités canadiennes et britanniques enverront dans les Landes une délégation militaire qui sera représentée par le brigadier-général et aumônier David Kettel, chargé de représenter le Canada à Londres. Nous souhaitons vous convier à cet important hommage qui se déroulera au cimetière de Léon le 9 Octobre 2015 à 10h30.



Le Souvenir Français des Landes

Comité du Canton de Castets (créé en 2002)

Nos missions : Conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Veiller à l'entretien des tombes et des monuments élevés à leur gloire. Transmettre l'héritage du souvenir aux générations.

Nous contribuons aussi à la transmission du souvenir aux générations montantes par notre participation au financement de voyages de lycéens et collégiens dans des lieux de mémoire.

Nos ressources dépendent essentiellement de votre générosité lors de la quête nationale du 1^{er} novembre et des cotisations de nos adhérents et nous ne sommes que 40 pour tout un canton. Rejoignez-nous si vous avez compris la nécessité de notre action.

Contact : Colonel (H) J-P BOUTIN 155 avenue du Lac 40550 Léon - 0558487844 ou boutin2@aliceadsl.fr



Aménagement du LAC

Les travaux de l'aménagement du Lac sont terminés. Dès la fin du mois de juin, il sera ouvert au public. De nombreux travaux ont été effectués afin de préserver la pêche de loisirs et de rendre le site plus accessible au public.

Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec Géolandes, la commune de Léon et le Sydec. Le lac de Léon, est un étang à faibles pentes et profondeurs. Il est également comblé par des sédiments qui sont

transportés par les différents cours d'eau se jetant dans le lac.

Afin de préserver la pêche de loisirs et de rendre le site plus accessible, l'association de pêche et la commune ont sollicité Géolandes pour gérer les différents travaux.



Nouveaux aménagements du bord du Lac côté ouest



2 nouveaux pontons pour l'amarrage des bateaux

Qui est Géolandes ?

C'est un syndicat mixte créé en 1998 qui intervient sur des plans d'eau douce des Landes.

Sa mission :

Etude de suivi, d'amélioration des connaissances sur les plans d'eau

- ◆ Régulation de la prolifération de plantes aquatiques
- ◆ Etude de suivi, d'amélioration des connaissances sur les plans d'eau
- ◆ Elaboration des programmes d'aménagement des abords des plans d'eau

Ce qui a été fait ... et par qui ...

PAR GEOLANDES

- ◆Extraction de 5 300 m³ de sédiments sableux et vaseux
- ◆Refoulement hydraulique du mélange eau/sédiments vers une lagune de décantation
- ◆Création de 2 pontons en bois pour le stationnement des embarcations.
- ◆Création de 3 zones de stationnement pour les véhicules
- ◆Amélioration de la zone de pique-nique

- ◆Construction de 2 cabanes en bois
- ◆Entre l'Hôtel du Lac et la passerelle, une reconstitution du bord de la berge a débuté avec le dépôt de sédiments et d'espèces aquatiques prélevées sur site.
- ◆A l'arrière de la berge, plantation d'arbustes et d'arbres dès l'automne.

PAR LA COMMUNE

- Réhabilitation du parking
- Remplacement du bloc sanitaire par des toilettes sèches à lombricompostage.



Cabanes au bord du Lac



Ce qui va changer ...

- Possibilité de louer un anneau d'ancrage pour son bateau
- Interdiction de laisser les bateaux sur les berges du Lac
- Autorisation d'utiliser les corps morts en face de l'hôtel du lac
- Accès interdit aux camions et aux camping-cars
- 2 Rampes de débarquement pour les bateaux souhaitant naviguer à la journée.

De façon temporaire des clôtures ont été disposées sur le site afin de protéger les plantations et sécuriser la lagune créée pour stocker les sédiments prélevés dans le lac.

Quelques chiffres ...

Coût total des travaux : 778 550 € HT

Participations

Commune de Léon : 90 999 € HT

Etat : 107 262 € HT

Région Aquitaine : 79 231 € HT

Département des Landes : 337 848 € HT

Fédération pêche, AAPPMA et DRT : 35 000 € HT

Côte Landes Nature : 128 210 € HT

FESTàLOUN 2015

Pour la deuxième édition de FESTàLOUN,
tous en bleu et blanc pour 4 jours de fêtes.

**Démonstration
de cornemuse
landaise tous les jours**

Au centre du village

19h00 Ouverture des Fêtes avec remise des clés à la classe des 20 ans
Présentation de l'équipage arrivé 8ème au rallye des gazelles

Mise en perce du « Barricot » offert par la municipalité

20h00 Repas « Paëlla géante »

22h00 - 03h00 Concert sur le parvis du Cinéma avec les « Whisky BABA »
et DJ Mobile sur la place de l'Eglise

SAMEDI 11 JUILLET

**SAMEDI ET
DIMANCHE**
Bandas
Les
Antibiotiq's

DIMANCHE 12 JUILLET

Au centre du village

10h30 Messe des Fêtes

12h00 Concert de l'Harmonie Municipale sur le
perron de la Mairie

12h30 Apéro-tapas

19h00 Repas : Axoa de canard

22h00 - 03h00 Concert sur le parvis du Cinéma avec le
groupe MO et DJ Mobile sur la place de l'Eglise

RÉSULTATS DU 1^{er} CONCOURS D'AFFICHE FESTàLOUN

Premier prix : Claire CAPPE

Deuxième prix : Alain MASCARELLO

Troisième prix : Eric JAFRATE

Catégorie enfant :

premier prix ex-aequo : Opaline et Jade

12 • léon • Juin 2015

Le kit du parfait festayre
pendant que les bénévoles s'activent,
les festayres se préparent activement
en décomptant les jours...

Voici quelques idées pour s'équiper
et être fin prêt le 11 juillet !
Pour s'habiller aux couleurs
de FESTàLOUN : le bleu et blanc
Il vous faut un T-Shirt ou une chemise blanche,
un foulard bleu et bien sur un gobelet consignable
accroché à votre tour de cou
(vous pourrez vous équiper au marché de Léon
tous les matins à partir de début juillet)



LUNDI 13 JUILLET

A

u centre du village

10h00 - 18h00 Baptême de l'air en hélico (route de Vielle)

10h00 - 13h00 Braderie des
commerçants

10h00 - 13h00 Braderie
du Secours catholique
(place de Vagos)

14h00 Concours de pétanque au Lac

18h00 1^{er} challenge de la Pigne d'Or
de FESTÀLOUN (Venez déguisés)

19h30 Groupe folklorique landais
« Lous Crabots »

Menu FESTÀLOUN des restaurateurs

23h00 Toro de Fuego place de l'Eglise



MARDI 14 JUILLET

A

u bord du Lac

10h00 Paddle

10h00 - 18h00 Baptême de l'air en hélico (route de Vielle)

15h30 Jeux pour petits et grands sur la plage du Lac

17h00 Animation avec le clown Gaston

18h00 Spectacle et initiation à la danse Country
Concert avec Band'à part

19h00 Repas landais

Résultat de la pesée du jambon et de la tombola de l'ACAPL

21h00 Bal avec les Texas Canon Ball

23h00 Feu d'artifice musical sur le Lac



Lundi 13 juillet 16h30
Départ devant le cinéma
Gratuit et déguisé

Le principe

Faire une course (600m)
avec un plateau
rempli de "pignes"
(pommes de pin)

Rejoindre l'arrivée
le plus vite possible

Et voilà, c'est aussi
simple que ça...

**INSCRIPTION
GRATUITE
à partir de 18H00
BONIFICATION
aux déguisés**

1^{er} challenge de la
"PIGNE D'OR"

SAMEDI 11

DIMANCHE 12

LUNDI 13

BODEGA

Derrière le
cinéma

DJ Mobile

Encore des sigles

A la suite de la lecture du bulletin avril, l'une de nos administrées nous a fait part de la remarque suivante :

la DRASS (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales) n'existe plus depuis 2010.

Depuis le 1er avril 2010 ont été créées les ARS (Agence Régionale de Santé).

L'ARS, établissement public de l'état, remplace les services déconcentrés du ministère de la santé qu'étaient les DRASS, DDASS (Direction Régionale ou Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), l' ARH (Agence Régionale d'Hospitalisation) ainsi qu'une branche de la sécurité sociale.

Léon dépend de l'ARS Aquitaine (siège à Bordeaux) avec une Délégation Territoriale des Landes à Mont de Marsan.

Un grand merci à cette lectrice attentive.

PACT : Protection-Amélioration-conservation-Transformation de l'habitat (en cours de changement)

P.A.L.U.L.O.S Prime à l'Amélioration de Logements à Usage Locatif et à Occupation Sociale

NOTRe Nouvelle Organisation Territoriale de la République

HALDE : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité

ONERC : Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (France)

ORSEC : Plan Orsec, organisation des secours (France)

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques (France)

SIRET : Système d'Identification du Répertoire des Établissements

SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (France)

SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique. *Fondée en juin 1983, la RESERVE NATURELLE COURANT D'HUCHET est un SIVU*

SITCOM : *SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS*

Le SITCOM Côte Sud des Landes, créé en 1969, regroupe aujourd'hui :76 communes. Il dessert une population sédentaire de 160 000 habitants qui passe à 350 000 habitants en pointe saisonnière.

Du côté des associations



"L'ACAPL (Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales) de Léon est un regroupement de professionnels Léonnais souhaitant dynamiser, communiquer et échanger entre Léonnais avec des

événements, des partenariats avec les autres associations et à travers le Facebook **"Léon Dit"**.

Si vous aussi êtes professionnel de Léon et souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter au [06.29.49.60.00](tel:06.29.49.60.00).

AMICALE DES RETRAITÉS

Le Vendredi 29 mai, 36 adhérents de l'Amicale des retraités ont pris le chemin de Dancharria et tout le monde est revenu ravi, chacun ayant pu faire ses emplettes. Cet été, le club des retraités restera ouvert tous les jeudis après-midi pour ses adhérents et le Club de pétanque sera relancé.

Pour plus de renseignements contactez Marie-José Lartigue au 06 30 53 25 61.



Les adhérents de l'Amicale des retraités ayant participé à la sortie de Dancharria

Du côté des associations

L'HARMONIE

Le 2 mai à l'occasion du concert de printemps, l'harmonie recevait la société de Quint-Fonsegrives. Cela fût un grand moment musical. Cet orchestre d'harmonie de la banlieue toulousaine composé d'une soixantaine de musiciens était dirigée par Mr David Mineti soliste à l'orchestre du capitole . Puis l'harmonie Municipale à son tour présenta son programme préparé pour cette circonstance.

Les deux sociétés réunies exécutèrent plusieurs morceaux très appréciés par le très nombreux public.

A noter que l'harmonie sera présente pour les fêtes de Léon, elle animera l'office religieux ainsi que l'apéritif concert.



Sport & Découverte

Le sport, ça se partage !

"L'Escapaloun", les 10 km de Léon, est en plein préparatif et cette année, une course pédestre et une marche sportive de 5 km chronométrée sont aussi au programme ! Alors, prenez vos agendas, notez la date et lancez-vous le défi de l'Escapaloun le samedi 22 aout à 18h00 ! Notre équipe d'éducateurs sportifs sont à votre disposition pour les entrainements hebdomadaires.

L'été arrive et il va falloir sortir le maillot ! Sport & Découverte continue à proposer des séances sportives variées

et adaptées pour tout niveau jusqu'à début juillet. Du Pilâte... debout, assis, allongé, avec ou sans accessoires... pour tonifier et gagner le corps (surtout au niveau de la sangle abdominale et pour le soulagement des douleurs de dos), de la marche nordique pour un travail cardio-vasculaire mélangé à une bonne dose de renforcement musculaire et de bien être ; sans oublier le "Boot Camp", un entrainement physique et ludique en extérieur où vous apprendrez à dépasser vos limites !

Les enfants ne cessent pas d'améliorer leurs capacités sportives : les jeunes de 7 à 11 ans terminent l'année avec un cycle de Basket, des grands sou-

rires et un tournoi inédit ! Nos p'tits Sportifs s'éclatent pendant des séances de cirque, gymnastique, des parcours de motricité, des grands jeux et quelques jolies surprises tout au long de l'année ! Sans oublier nos mini-judokas qui ont hâte d'apprendre de nouvelles prises à la rentrée prochaine...

En mai, nous avons organisé un stage de découverte de Tai Chi et Qi Gong. Une expérience très enrichissante et intéressante avec une grande participation et une forte demande pour refaire ce type de découverte. A suivre...

www.sportetdecouverte.wix.com/sport-et-decouverte

mail : ***sportetdecouverte@live.fr***



Les petits sportifs sur le citystade

AGENDA DE L'ÉTÉ

9 juillet à 9h30

Démonstration de Gemmage à la Maison de la Réserve

10 juillet à 18h

Vide-grenier nocturne à la Huchette

11, 12, 13 et 14 juillet

FESTàLOUN (voir programme p 12 et 13)

17 juillet à partir de 18h

Marché des producteurs de pays à la Huchette

19 juillet à 14h

Concours de pétanque au Lac

24 juillet à 9h30

Démonstration de Gemmage à la Maison de la Réserve

01 août « Scène d'été »

Repas au bord du Lac à partir de 19h et concert du groupe « DIT GIT » (jazz festif)

02 août à 14h

Concours de pétanque au Lac

06 août à 9h30

Démonstration de Gemmage à la Maison de la Réserve

09 août

Journée des chasseurs au Lac

10 août à 21h « Scène d'été »

Concert du groupe « Surf Sonics » au Lac

16 août à 14h

Concours de pétanque au Lac

20 août à 9h30

Démonstration de Gemmage à la Maison de la Réserve

22 août à 18h

« Escapaloun » course pedestre suivie d'un repas
Cinéma en plein air au stade à 22h30

23 et 24 août de 10 à 18h

Baptême de l'air en hélico

05 Septembre de 10h à 13h

Forum des associations à la Huchette

GRAND MARCHÉ
au centre du village

Tous les matins 08H/14H

Du 15 juin
à fin septembre

Du 08 juillet au 26 août
MARCHÉ NOCTURNE
tous les mercredis soirs

DIMANCHE 26 juillet et 16 août
Marché NOCTURNE artisanal
des créateurs (*par Lycatéba*)

« EXPO D'ARTISTES »
salle des associations

Du 06 juillet au 26 septembre

10H/13H

14, 28 juillet et
06, 20 août

Journée découverte de
la Réserve naturelle du
Courant d'Huchet

salle des associations

« EXPO photos FESTàLOUN »

Du 11 au 15 juillet

TORO PISCINE

TOUS LES LUNDIS

